

COLLEGE DES
MEDECINS ET CHIRURGIENS
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE
ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu mercredi, le 27 septembre prochain, à Québec, dans les Salles de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à 10 heures a. m.

Les Candidats à l'Examen Professionnel ou à la licence doivent remettre l'honoraire, \$40, entre les mains de l'un des Secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le comité des créances s'assemblera mardi, le 26 Septembre prochain, à 9 heures a. m. ; les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'Etude. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le Comité d'Examen Professionnel se réunira, mardi, le 26 septembre prochain, à 9. a. m.

Les Bacheliers ès-Arts, ès-Sciences et ès-Lettres qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leurs diplômes respectifs par l'un des Secrétaires, au moins huit jours d'avance.

J. P. BOULET, M. D.

Québec.

J. A. MACDONALD, M.-D.

Montréal,

Secrétaires.

Québec, 21 août 1899.

COLLEGE DES
MEDECINS ET CHIRURGIENS
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
BUREAU PROVINCIAL DE MEDECINE
EXAMEN PRELEMINAIRE

L'Examen pour l'admission à l'Ecole de la Médecine et de la chirurgie commencera jeudi, le 21 septembre prochain, à Québec, à 9 heures a. m. dans les salles de la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Les certificats de bonne conduite ainsi que l'honoraire de l'Examen, \$20, doivent être remis au moins dix jours d'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

J. P. BOULET, M.-D.

Québec,

J. A. MACDONALD, M.-D.

Montréal,

Secrétaires.

Québec, 21 août 1899.